



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :  
Claudie LECLERC  
Assemblées Délibérantes  
(02 38 78 40 06)

Nos réf. : BD/CL

Orléans, le **26 OCT. 2011**

**Objet** : Réunion du Bureau - Convocation

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire se tiendra le :

***Jeudi 03 novembre 2011 à 17 heures 30***  
***Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS***

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Je vous précise que les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées au siège de la Communauté d'Agglomération, Espace Saint-Marc – 5, place du 6 juin 1944 à ORLEANS, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 313 :

- tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Charles-Eric LEMAIGNEN

***Mesdames et Messieurs les membres  
du Bureau***

~~~~~



L'AGGLO

Orléans Val de Loire  
**Réunion du Bureau  
de la Communauté d'agglomération  
Orléans Val de Loire**

**le 03 novembre 2011 à 17 heures 30**

**Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 -  
45000 ORLEANS**

**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

### **ASSEMBLEES DELIBERANTES**

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 8 septembre 2011.

### **ASSAINISSEMENT**

ASS 01 - Assainissement - Réseaux et ouvrages d'assainissement - Incorporation dans le domaine public - Commune de Semoy - ZAC du Prieuré (rue Pierre Mendès France, rue de la Fosse aux Curés, rue du Chemin Noir, allée du clos de l'Aumône et allée du clos Morin) - Approbation d'un procès-verbal de mise à disposition.

ASS 02 - Assainissement - Réseaux et ouvrages d'assainissement - Incorporation dans le domaine public - Commune de Saran - lotissement Les Hautes Maisons (allée de la Haute Maison et rue de la Haute Maison) - Approbation d'un procès-verbal de mise à disposition.

ASS 03 - Assainissement - Réseaux et ouvrages d'assainissement - Incorporation dans le domaine public - Commune d'Orléans - Hameau Saint Fiacre (rue Tarragone) - Approbation d'un procès-verbal de mise à disposition.

ASS 04 - Assainissement - Réseaux et ouvrages d'assainissement - Incorporation dans le domaine public - Commune de Saran - Hameau des Bordes (allée des Tonnelets) - Approbation d'un procès-verbal de mise à disposition.

ASS 05 - Assainissement - Réseaux et ouvrages d'assainissement - Incorporation dans le domaine public - Commune de Combleux - Clos des Grazons (rue des Grazons et chemin des Meuniers) - Approbation d'un procès-verbal de mise à disposition.

### **COHESION SOCIALE**

CS 01 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Ingré (rue de la Gare) - Construction de 26 logements locatifs sociaux PLUS collectifs / individuels - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.

CS 02 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Ingré (rue de la Gare) - Construction de 7 logements locatifs sociaux PLAI collectifs / individuels - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Bâtir Centre.



CS 03 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Cyr-en-Val (Parc de Morchène) - Construction d'une résidence Services de 52 chambres - Octroi de 26 agréments PLS au groupe Sami Promotion.

CS 04 - Habitat-Logement - Commune d'Orléans (351 rue du Faubourg Bannier) - Foyer d'hébergement et de stabilisation " La Halte " - Aménagement de deux chambres complémentaires et d'un chenil - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec les Résidences de l'Orléanais .

CS 05 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre- Commune de Saint-Denis-en-Val (rue de Chemeau) - Construction de 4 logements sociaux PLUS individuels - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire.

CS 06 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Denis-en-Val (rue de Chemeau) - Construction d'1 logement social PLAI individuel - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire.

CS 07 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (ZAC du Clos Aubert) - Construction de 2 logements sociaux PLAI collectifs - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire.

CS 08 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (ZAC du Clos Aubert) - Construction de 9 logements sociaux PLUS collectifs - Attribution de deux subventions - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire.

## INFRASTRUCTURES

INF 01 - Infrastructures - Marché public de maîtrise d'œuvre - Commune d'Orléans - Aménagement de l'avenue de Paris (ex RD 2020 Nord) - Passation d'un marché à procédure adaptée avec le groupement Cabinet MERLIN / TRAITVERT / AARTILL

INF 02 - Infrastructures - Action foncière - Liaison RD 2020-RD 97 - Acquisition d'immeubles sous DUP - Commune de Saran - Passation d'une promesse et d'un acte de vente avec Monsieur Pierre de Moulin de Rochefort.

## RESSOURCES

RESS 01 - Ressources humaines - Déplacements d'élus - Attribution de mandats spéciaux.

Fait à Orléans, le **26 OCT. 2011**

Le Président de la Communauté  
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN